doute, il est le serviteur de la Chambre mais de nul homme en particulier; il doit donc maintenir une position juste et impartiale entre les représentants, des banquettes ministérielles et de l'arrière-ban, malgré les faiblesses humaines.

Je pourrais, en terminant, évoquer un discours prononcé un jour où la Chambre des représentants de l'une de nos nations sœurs du Commonwealth élisait un Orateur. Comme nous le savons, l'une des tâches les plus difficiles d'un Orateur, c'est celle qui consiste à déterminer si des paroles sont antiparlementaires et si un député doit retirer une observation. Hélas, dans certains Parlements, le parler est beaucoup plus franc ou, peutêtre, beaucoup plus violent que dans le nôtre, et les risques d'expulsion y sont beaucoup plus grands. Cette fois-là, on avait dit que le candidat désigné était extrêmement apte à prendre de telles décisions puisqu'il avait été expulsé lui-même trois ou quatre fois.

M. Lamoureux n'est pas passé par là et, heureusement, les députés montrent ici plus de retenue, mais il comprendra, je pense, ce que je veux dire. Il a acquis de l'expérience comme Orateur suppléant, sous la direction de M. l'Orateur Macnaughton—et d'ailleurs, il ne faut pas oublier les conseils judicieux du greffier de la Chambre et de son personnel—et je suis certain que nous pouvons nous attendre à une session très fructueuse, sous l'autorité ferme—je l'espère—de l'Orateur désigné.

[Français]

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur Raymond, je viens de consulter mon collègue indépendant, l'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) et, bien qu'on nous ait placés tous les deux près de la sortie principale, nous avons convenu de siéger longtemps à la Chambre. Pour ce faire, nous comptons sur les qualités énumérées par le président du Conseil privé (M. Favreau) relativement à la fonction d'Orateur, soit l'impartialité et l'objectivité.

Il nous fait donc plaisir de déclarer, dès aujourd'hui, que nous plaçons notre confiance dans le sens de justice, d'impartialité et d'objectivité du nouvel Orateur. Nous lui présentons nos hommages, nos meilleurs vœux de succès et de bonne santé. Bonne chance.

[Traduction]

Le greffier de la Chambre déclare la motion adoptée, nemine contradicente, et M. Lamoureux, député de la circonscription électorale de Stormont, dûment élu Orateur de la Chambre. M. Lamoureux est conduit au fauteuil présidentiel par le très honorable L. B. Pearson et l'honorable Guy Favreau.

[Français]

M. l'Orateur: Honorables députés de la Chambre, je vous remercie du fond du cœur et très humblement de l'honneur que vous venez de me faire en m'élisant Orateur de la Chambre.

J'entreprends cette tâche si lourde, imbu de bonne volonté à l'endroit de chacun de vous. Dès ce moment, je vous assure que je vous donnerai le meilleur de moi-même dans l'exercice des fonctions dont vous me chargez maintenant. Entre autres devoirs, l'Orateur a celui de faire respecter le Règlement, les droits et les privilèges des députés et du Parlement.

Le succès avec lequel je pourrai m'acquitter de cette fonction sera, pour une large part, à la mesure de la coopération et de la collaboration que les députés voudront bien apporter au président de la Chambre. Confiant que cette collaboration me sera généreusement accordée, j'accepte avec la plus profonde humilité et reconnaissance d'agir en qualité d'Orateur de cette Chambre.

Je prie la divine Providence de me donner le courage, la force et la sagesse de justifier la confiance que vous me faites en ce moment.

[Traduction]

Honorables membres de la Chambre des communes, je tiens à vous exprimer mes humbles remerciements pour le grand honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme Orateur.

Je suis reconnaissant des bonnes paroles que le premier ministre (M. Pearson) a eues à mon endroit en proposant ma nomination et aussi, bien entendu, des termes chaleureux avec lesquels le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) a appuyé ma nomination. J'éprouve aussi de la reconnaissance envers l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson) et

[Français]

l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette), évidemment aussi le président du Conseil privé (M. Favreau) qui, de façon si élégante, ont eu la gentillesse d'appuyer la proposition du très honorable premier ministre (M. Pearson).